ayons des précisions. L'Etat a toujours perçu assez de droits sur le blé expédié par Fort-William pour acquitter les frais de classement et d'inspection et de réglementation du trafic, et je puis dire que c'est la seule branche de l'agriculture au Canada qui se soit acquittée envers l'Etat pour tous les services maintenus par celui-ci depuis le début jusqu'en 1935.

En 1935, le trésor a subi une perte équivalant à environ le tiers de la somme affectée à l'élevage depuis dix ans. Nous ne connaissons pas encore les résultats de la présente année. En ce moment, il semble que nous subirons peut-être une perte considérable. Dans l'exposé budgétaire, le ministre des Finances a estimé notre perte à 25 millions de dollars. Etant donné la hausse actuelle des cours, cela promet d'être une évaluation raisonnable de la perte éventuelle de l'Etat du fait des stocks de blé accumulés par la commission, au cours de l'année.

En parlant de la nécessité actuelle de mesures législatives pour assister les cultivateurs de l'Ouest dans leurs difficultés et qui pourront entraîner le déboursé de deniers publics, il importe que je rappelle certaines des causes des difficultés que nous avons éprouvées dernièrement au sujet du commerce des grains. Des membres de la députation et des gens de l'extérieur nous ont pris à partie une couple de fois, au cours de la session, parce que nous avons rappelé de temps à autre la situation mondiale dont proviennent beaucoup des embarras de l'agriculture. Personne de ceux qui ont fait l'étude de ces problèmes ne niera que la majeure partie de nos embarras en matière d'agriculture proviennent d'un état de choses universel, et surtout de la situation sur le continent européen. Et cela m'amène à déclarer ceci: il existe actuellement en Europe au point de vue agricole un régime d'économie dirigée qui a été établi uniquement à cause de l'incertitude qui règne quant aux futures relations politiques entre les pays européens quant à leur rapport avec la Grande-Bretagne elle-même. Quand on examine la situation en France, en Allemagne, en Italie ou en Grande-Bretagne, qui représentaient auparavant les quatre meilleurs marchés pour le blé canadien, on s'explique les difficultés auxquelles les producteurs de grain canadiens sont aujourd'hui en butte. D'aucuns ont dit que nous pourrions pratiquer le troc avec l'Allemagne et échanger notre blé contre des produits ouvrés et textiles dont nous avons besoin. Sans discuter le pour et le contre d'une pareille opération de troc à l'heure actuelle, je suis d'accord, je pense, avec tous ceux qui ont fait une étude approfondie de la question, en disant que l'Allemagne ne ferait pas de troc aujourd'hui

[L'hon. M. Gardiner.]

avec le Canada ou aucun autre des pays démocratiques en vue d'obtenir des produits alimentaires qu'elle pourrait produire dans son propre territoire.

Une VOIX: Ce serait folie de sa part

L'hon. M. GARDINER: Ou des produits qu'elle pourrait se procurer autrement ou que ses habitants pourraient désirer, si elle pouvait trouver des succédanés. Un honorable député de ce côté-ci de la Chambre dit que ce serait folie de sa part d'agir autrement. J'aimerais appeler son attention sur le fait que pendant longtemps la race humaine était à la recherche de moyens propres à mettre à la disposition de ceux qui vivent dans différentes parties du monde des denrées qu'ils ne peuvent pas produire eux-mêmes à un coût qui leur permettrait de les consommer. Il n'y a qu'une raison au fait que nous avons actuellement onze millions d'habitants au Canada comparativement au petit nombre d'Indiens qui vivaient ici avant l'arrivée des blancs. C'est que nous commerçons avec d'autres pays, que nous allons au bout du monde pour nous procurer les choses dont nous avons besoin, afin de vivre dans le confort et la sécurité que les humains désirent. Mes honorables amis qui vivent dans l'Alberta viennent dans l'Est et donnent à entendre que s'ils veulent pouvoir payer leurs dettes ils doivent être en mesure de vendre leur charbon et ils relient cette question au grand problème du blé de l'Ouest. Ils viennent à Ottawa et disent au Gouvernement qu'il devrait rendre possible l'expéditon du charbon de l'Alberta jusqu'en Ontario et que si la chose pouvait se faire l'Alberta serait en mesure d'acquitter ses dettes.

Des VOIX: Nous n'avons pas dit cela.

L'hon. M. GARDINER: Les honorables représentants qui siègent à l'angle extrême ne l'ont pas dit, mais c'est ce que leur chef a dit la dernière fois qu'il est venu voir le Gouvernement et lui demander de verser des subventions pour aider à l'expédition de charbon de l'Alberta en Ontario.

Je fais cette déclaration parce qu'elle me donne l'occasion de répondre à quelquesuns des arguments présentés contre le paiement de subventions aux producteurs de blé de l'Ouest. Pendant plusieurs années nous avons versé des subventions pour aider à l'expédition de charbon des Provinces maritimes à la province d'Ontario. Nous avons offert de subventionner l'expédition de charbon de l'Alberta en Ontario. Nous avons subventionné l'envoi à Winnipeg de charbon de l'Alberta. Nous avons versé des subventions pour le charbon expédié de ma propre circonscription